

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21605 - 80ÈME ANNÉE

L'inquiétante question de la pauvreté à l'ordre du jour de l'assemblée générale du syndicat

La CGPER pour une plus juste répartition des profits pour les agriculteurs

L'assemblée générale de la CGPER a souligné une agriculture réunionnaise en crise. Le modèle actuel ne permet pas à ceux qui nourrissent la population de vivre dignement de leur travail. Ceci a un impact sur l'objectif de souveraineté alimentaire. Comment y arriver si la profession est sinistrée ? La CGPER appelle d'urgence à une plus juste répartition des richesses tirés de la production locale, ainsi qu'un meilleur accès des agriculteurs aux fonds européens auxquels ils ont droit. Le syndicat est également candidat aux prochaines élections de la Chambre d'agriculture. Il compte refaire de l'institution le stratège de l'agriculture réunionnaise, avec de nouveaux services pour améliorer la situation des agriculteurs.

Lors de l'assemblée générale de la CGPER ce samedi 27 juillet à Saint-Pierre, la question de la pauvreté de nombreux agriculteurs a été largement évoquée. Jean-Michel Moutama, président de la CGPER, a largement insisté sur la situation sociale des agriculteurs. Ceux qui ont la responsabilité de nourrir de la population sont toujours plus nombreux à ne plus vivre dignement de leur travail. La situation est donc potentiellement explosive. Face à l'urgence, le syndicat interpelle les pouvoirs publics, et notamment l'État. Jean-Michel Moutama, président de la CGPER a rappelé que malgré la manne introduite dans notre agriculture par l'État et l'Europe, de graves problèmes persistent.

Une étude d'AGRESTE publiée par la DAAF la semaine dernière a révélé une situation préoccupante : plus de 42 % des ménages agricoles de La Réunion étaient sous le seuil de pauvreté en 2020. Moins de 40 % des revenus familiaux proviennent du travail agricole, le reste étant assuré par le salaire du conjoint.

Actuellement, les petites exploitations familiales de 5 hectares en polyculture élevage, issues de la réforme agraire de la SAFER, ne sont plus viables, générant en moyenne seulement 17 000 euros de revenus par an. Malgré les aides publiques, 42 % des agriculteurs res-



tent sous le seuil de pauvreté, une situation exacerbée par la crise COVID et la guerre en Ukraine. La CGPER appelle à une action urgente des pouvoirs publics pour une répartition plus équitable des profits des filières agricoles.

Le syndicat propose de revoir le modèle agricole réunionnais et centrer ce modèle autour d'un revenu suffisant pour permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail.

La culture pivot de l'agriculture en crise

Compte tenu de la complexité pour monter les dossiers, il est nécessaire pour un agriculteur d'être membre d'une coopérative pour avoir droit aux fonds européens. Dans un secteur comme le maraîchage, près de 70 % des producteurs ne perçoivent pas ces fonds alors qu'ils travaillent selon les normes européennes.

La CGPER propose de mettre les moyens pour que ces agriculteurs puissent exercer leur droit à ces aides. Ce point fut évoqué lors de la présentation de la candidature du syndicat aux prochaines élections de la Chambre d'agriculture.

La filière canne-sucre-alcools-énergie est révélatrice

de cette crise. La campagne sucrière 2024 à La Réunion a débuté le 11 juillet avec une récolte estimée à 1,4 million de tonnes de canne à sucre, un niveau historiquement bas comparé aux 1,7-1,8 millions de tonnes de la moyenne attendue et bien loin des 2 millions de tonnes d'il y a 50 ans. Plus de 2000 planteurs cultivent cette canne, mais depuis 2017, ils font face à la concurrence mondiale sans quota ni prix garanti en Europe. La surface plantée a diminué de 10 % en 4 ans, représentant une perte de 100 000 tonnes. Plus de la moitié des exploitations abandonnant la canne avaient un rendement inférieur à 50 tonnes par hectare, principalement des petites exploitations familiales. La baisse touche la moitié des exploitations livrant à Tereos. Cela soulève des questions sur la production vivrière et la souveraineté alimentaire de La Réunion. La canne à sucre est en effet le pivot autour duquel s'organise la diversification des productions qui permettent d'aller vers l'autosuffisance alimentaire de La Réunion. Une refonte de la filière, en termes de gouvernance et de transparence des profits, est donc urgente.

Candidature à la Chambre d'agriculture

Pour la CGPER, la Chambre d'agriculture de La Réunion doit redevenir l'autorité définissant la stratégie de ce secteur économique. La situation financière alarmante a été confirmée par un rapport de la Cour des Comptes, soulignant des dépenses croissantes et une forte dépendance aux subventions de l'institution. La CGPER souhaite une Chambre assainie, proactive et capable de remplir son rôle en fournissant des services adaptés aux demandes des agriculteurs. L'objectif est de redonner confiance et de renforcer la Chambre pour un avenir agricole prometteur.

La CGPER propose que la Chambre d'agriculture soit dotée d'un service pour l'accompagnement des producteurs indépendants afin qu'ils puissent eux aussi avoir droit aux aides. Que les actuels bénéficiaires de ces aides se rassurent, l'augmentation du nombre à La Réunion n'entraînera pas une baisse des subventions individuelles.

Une année d'actions

L'assemblée générale permet également de revenir sur les actions menées l'an dernier par la CGPER. Dès janvier 2023, la CGPER a mobilisé une délégation pour rencontrer des députés européens et présenter des problématiques clés de plusieurs filières agricoles réunionnaises. La CGPER a insisté également sur la réaction nécessaire de Tereos face à la diminution de la production de cannes à sucre et les difficultés des planteurs d'ananas face à la hausse des coûts et au manque de main-d'œuvre.

En mai 2023, lors de la visite de la Première ministre, la CGPER a souligné l'importance de la transition écologique et énergétique de La Réunion, tout en demandant un plan exceptionnel pour soutenir les producteurs locaux face à l'explosion des coûts et aux effets du changement climatique. En août, la CGPER a alerté sur les conséquences du plan d'éradication de la leucose bovine et a demandé des mesures sanitaires renforcées aux frontières pour éviter l'introduction de parasites et de maladies.

En réaction aux rapports de la Cour des Comptes sur l'ODEADOM et les aides publiques, la CGPER a mis en avant l'importance de soutenir les petits et moyens planteurs dans la filière canne-sucre-alcools-énergie. Le syndicat a également participé à des mouvements sociaux pour améliorer les conditions de retraite des agriculteurs et a interpellé le Département sur l'accès aux crédits du FEADER.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Une démarche du programme “les jours de la nuit”

Saint-Philippe : des fonkers sur la nuit avec le Parc national de La Réunion

Ce 28 juillet à Saint-Philippe, la Maison de la Poésie a accueilli une présentation de fonkers issus de 5 ateliers déroulés du 16 au 24 juillet dernier. Cette initiative conjointe du Parc national de La Réunion et de la Mairie de Saint-Philippe s’inscrit dans une démarche de réduction de la pollution lumineuse à La Réunion.

Le programme « Les Jours de la Nuit » porté par le Parc national de La Réunion depuis 2020, vise à améliorer, préserver et valoriser nos environnements nocturnes par le biais d’un travail de connaissance des environnements nocturnes de l’île qui permet d’informer et d’encourager l’action du tout public, toute l’année. L’innovation du Programme « Les Jours de la Nuit » est de chercher à concilier préoccupations écologiques et considérations socio-culturelles afin d’atteindre un éclairage raisonné et pragmatique à La Réunion. Pour cela, courant juillet, c’est par la voie artistique que les habitants de Saint Philippe ont été invités à valoriser l’environnement nocturne tel qu’ils le perçoivent.

La municipalité de Saint-Philippe a souhaité s’impliquer dans la mise en œuvre de ce programme sur son territoire. Ainsi, avec son soutien, le partenariat de l’association locale Karma et les agents du Parc national,

5 ateliers de création de fonker se sont déroulés dans différents quartiers de Saint-Philippe, allant du Tremblet à Basse Vallée, entre le 16 et le 24 juillet 2024.

Après une présentation du programme “Les Jours de la Nuit” et des enjeux relatifs aux environnements nocturnes assurée par les agents du Parc national aux habitants, c’est Eddy Grondin de l’association Karma qui a pris le relais et accompagné les participants dans l’expression de leur perception de la nuit et des éclairages à travers la création d’un fonker collectif.

En complément de ces créations poétiques, les secrets de la fabrication d’instruments de musique traditionnel ont également été révélés et transmis.

Ce dimanche 28 juillet, tous les participants et quelques invités se sont retrouvés au Tremblet, à la Maison de la Poésie pour la restitution des fonkers créés et une présentation des instruments de musique. Par la suite, Eddy et son groupe Karma ont offert une prestation au rythme du maloya. La matinée s’est terminée par un savoureux repas convivial.

En 2022, également dans le cadre du programme “Les Jours de la Nuit”, des habitants de la commune avaient suivi un parcours artistique, accompagnés par l’artiste Georges-Marie Sautron. Certaines des toiles réalisées ont fait l’objet d’une exposition.

L’armée israélienne bombarde une école à Gaza : au moins 30 morts

Plus de 50 personnes ont été tuées dans des attaques israéliennes dans le centre et le sud de Gaza. L’un des bombardements a visé une école servant également de centre d’accueil de réfugiés : au moins 30 morts.

Au moins 30 personnes ont été tuées dans une attaque israélienne contre l’école Khadija à Deir el-Balah, dans le centre de Gaza, a déclaré samedi le ministère palestinien de la Santé.

Quinze enfants et huit femmes figurent parmi les personnes tuées dans l’attaque contre l’école de Deir el-Balah, a déclaré le bureau des médias du gouvernement de Gaza, et plus de 100 personnes ont été blessées.

Au moins 39 258 personnes ont été tuées et plus de 90 000 blessées dans la guerre d’Israël contre Gaza depuis octobre, selon des responsables palestiniens. A ses victimes se sont ajoutées celles du bombarde-

ment d’une école par l’armée israélienne.

Selon les colonialistes, cette école aurait été un centre de commandement du Hamas et leur armée aurait averti les civils présents dans l’école selon la version de Tel Aviv. Dans la réalité, les victimes étaient des femmes et des enfants.

A l’hôpital Al-Aqsa de Deir el-Balah à Gaza, des ambulances ont transporté des Palestiniens blessés dans l’établissement médical après l’attaque militaire israélienne contre l’école Khadija. Certains blessés sont également arrivés à pied, leurs vêtements tachés de sang.

C’était une situation de chaos dans l’hôpital, avec un personnel débordé par l’afflux de blessés. L’attaque contre l’école samedi est survenue après qu’au moins 23 personnes ont été tuées le même jour dans des attaques israéliennes contre Khan Younis dans le sud de Gaza, a déclaré le ministère.

Oté

Salazie : la fête shoushou la bate son plin

Dann shake kartyé issi La Rényon néna bann produi demoune landroi i vé mète an valèr. Sé konmsa ké la komine Salazie la shoizi in wikinn — samdimansh konm Daniel Honoré noré di — pou fé la fête shoushou... Biensir la pa pars arienk dann landroi-la néna sa pars konm ni koné dann in bonpé landroi La Rényon néna plantassion-la. Dann d'ote landroi néna d'ote fête bazé dsi d'ote produi, mé nou v'arèsst la dsi pou l'instan.

Fèr in fête dsi épi otour d'in produi sa i done lokazyon demoune oir sa dann télé, épi konète koman le moune i ansèrv sa konm nouritir, konm friandiz-bonbon, gato, farine, lo zi épi d'ote shoz ankor, san konté médikaman, pars konm souvan bann tizanyé i di anou dann télé, néna in bonpé fri, légume, i pé ète bon pou noute manzé épigalman pou noute santé.

Kan wi sava dsi linternèt i di aou katrovin diss pour san lo chouchou sé d'lo, mé néna galman bann sèl minéro, bann vitamine épi d'ote shoz bien bon pou noute santé. Pou l'manjé shoushou sé brède osinonsa frékkassé, sé lo frui, sé lo patate mèm si li lé rarli lé bien bon. Lontan téi fé shapo avèk bann fil i tir ladan... Zistoman in késtyon i vien dann mon tète :

Ni doi kontante anou sak i fé de toutan é sirtou pa obliye la rossète, sansa ni doi ankouraz bann zétide épi bann roshèrch pou in méyèr valorizassion. Mwin pèrssonèl mi panss la roshèrch i doi pa arété sirtou avèk toute kalité moiyn i manke pa nou, arzoute avèk sa bann kapassité demoune issi dann noute péi. Bien shèrché épi bienrodé avèk bann mashine apropiyé lé pa fé pou fèr anou d'tor. É si ladan san k'ni atann talèr i trouv in produi mirak ? I koné pa zamé sa.

Avan mète in poin final dsi mon modékri m'a dir azot in n'afèr mi koné pa si lé vré san pour san mé konm in moune la di amwin, mi vé partaz avèk zot : in madam l'amontre amwin in plato avèk plizyèr kalité chouchou dedan. Inn dan la bann lété kouvèr kou d'pikan é èl la di, dovan mwin sa sé lo promyé kalité chouchou l'ariv Salazie é apré sa avèk la kiltir, avèk la tèr, avèk lo tan sa la done in bonpé kalité varyété... blan, vèr pal, vèr fonssé, avèk zépine é san zépine, gro sansa pti.

Plizyèr dizène kalité antouléka.

Vré, pa vré ? Mi koné pa mé konm nou néna noute vokassion kréoliz toute sak i ariv shé nou, mi panss « ala ankor in mirak noute kréolizassion »mé la pa sir mwin néna rézon.

A bon antandèr salu !

Justin